

## COMMENT TERRITORIALISER L'ÉCONOMIE FRANCILIENNE DE MANIÈRE À RENFORCER L'AUTONOMIE TERRITORIALE ? ROBERT SPIZZICHINO (ODE), MARS 2013

---

<b>Synthèse</b>	..... 119
1. Développement : <b>les actions planificatrices de la Région Ile de France</b>	..... 128
2. Développement : <b>les grands enjeux du développement de la métropole</b>	..... 133
3. Développement : <b>économie résidentielle et économie présentielle</b>	..... 140
4. Développement : <b>l'attractivité économique</b>	..... 143
5. Développement : <b>Mobilités professionnelles et transferts d'établissements</b>	..... 147



*Notre propos sera de montrer à quel point ce sujet est essentiel pour nos travaux.*

- *Si on veut rapprocher de leur emploi davantage que les 50% qui sont déjà à moins d'une demi-heure, comment faire ? (Wiel et Orfeuil disent que si on arrive à le faire pour 10% supplémentaires, il n'y a plus de problème de transport dans la métropole)*
- *Y a-t-il une autre polarisation possible que celle envisagée autour de grands clusters compétitifs au niveau mondial ? (Béhar au séminaire AEF : « Le polycentrisme affiché dans le SDRIF et ailleurs est une chimère »)*
- *Comment remplacer le concept de compétitivité par celui d'attractivité ?*
- *Quelle territorialisation pour une politique publique de développement économique et social ?*

*Notre propos dans cette note sera avant tout d'examiner sommairement ce que l'on sait de la territorialisation du développement en Ile de France et les relations qui peuvent exister entre le développement et la structuration de la métropole (bassins de vie et d'emplois) ; on n'entrera pas dans les grands débats sur la place de Paris dans l'économie mondiale. Si on dispose de pas mal de données et d'études sur ce dernier item, on est beaucoup plus démuné sur le premier qui concerne notre problématique.*

## SYNTHÈSE

### Vers un nouveau cadre pour les dynamiques territoriales en Ile de France

**Il y a derrière les projets urbains de l'Ile de France des attendus non éclaircis concernant les modes de territorialisation de la croissance économique** : est-ce la métropole dans son ensemble qui génère développement et croissance ? Sont-ce les pôles d'excellence, à charge ensuite d'éventuellement redistribuer au reste de la région les bienfaits de cette croissance... ?

**La réponse à ces interrogations a des implications sur les modèles urbains**, qui peuvent prendre la forme d'une métropole compacte tout comme celle d'une organisation multipolaire (un grand réseau pôle-à-pôle), voire un déploiement plus étalé. Elle a une traduction plus directe encore dans les politiques économiques régionales : faut-il privilégier l'efficacité d'un 'bain urbain', dynamiser des externalités de *clusters*, laisser faire des détenteurs de capitaux mobiles ? En dernier ressort, faut-il investir dans la ville et ses habitants, ou miser sur telle ou telle activité, ou chercher à capter les flux de la mondialisation coûte que coûte ? Sachant que l'un des principaux moteurs de la croissance économique restera vraisemblablement la capacité d'innovation de l'économie régionale.

Il est remarquable de constater que **le développement économique du Grand Paris n'a fait véritablement l'objet d'un débat argumenté qu'entre spécialistes.** Pour le reste, il s'agit avant tout de débats fortement imprégnés d'idéologie, ce qui est normal pour de l'économie politique. Il convient en particulier de noter que **certains milieux d'affaires tant régionaux qu'internationaux restent très éloignés d'une réflexion ouverte et jouent avant tout le jeu des marchés,** même si celui-ci contribue à renforcer les difficultés des habitants et des PME : Concentration autour de grands pôles économiques, aménagements publics au profit de ces pôles, maximisation de la rente immobilière, recherche d'une souplesse maximum du marché du travail,... Pour l'instant les pouvoirs publics n'interviennent que d'une part pour renforcer cette tendance au nom de la ville-monde et d'autre part via la programmation de grandes zones d'activités montées avec des succès variables. On en est resté focalisé sur le développement prioritaire de l'économie de la connaissance autour de filières d'excellence de niveau mondial structurées autour de « clusters » et de pôles de compétitivité territorialisés essentiellement sur la zone dense.

**Les démarches lancées par la Région (mais non encore suivies d'effets) sont pourtant plus nuancées** par exemple pour ce qui concerne les ateliers territoriaux liées au processus des « écociliens » sur la transition écologique et incluant notamment des démarches de relocalisation des activités.

Ce qui se dégage en tout cas des divers travaux menés, c'est que **la diversité des activités économiques régionales est un atout qu'il convient de préserver autour de trois axes : La clusterisation** autour de pôles d'excellence répartis sur les territoires ; **l'économie présentielle (incluant le tourisme)** qui joue un rôle essentiel dans notre cas ; mais aussi **un tissu économique varié** tant artisanal qu'industriel et tertiaire tenant aux atouts importants de la région (sans parler du fait qu'il s'agit aussi d'une région agricole riche).

**Il faut prêter attention aux évolutions en cours sur l'évolution des transferts d'entreprises et des mobilités sociales liées à l'emploi.** La crise risque d'accentuer des phénomènes qui pour l'instant restent encore limités. L'accentuation des inégalités socio-spatiales territorialisées génère, en particulier du fait du chômage des jeunes, ce que d'aucuns ont dénommé des « poches de mal être » voisinant des espaces d'activités souvent à haute valeur ajoutée. L'affaiblissement de la cohésion sociale ne peut que trouver ses répercussions au niveau économique.

**Il faut aussi noter des évolutions des franges régionales et de certains territoires intermédiaires du fait du fonctionnement du Bassin parisien et de l'effet TGV sur les villes à une heure de Paris** (vrai en particulier vis-à-vis de la Picardie et de la Région Centre, mais pouvant croître aussi pour la Normandie, et Champagne Ardennes)

Comme tout développement, celui de l'Île de France, malgré ses atouts, reste fragile ; **notre hypothèse de travail est que la territorialisation du développement permet d'enclencher sur le moyen terme des dynamiques vertueuses.**

D'abord, il faut bien préciser que cette territorialisation est tout le contraire d'un repli sur le territoire ; au contraire cela veut dire qu'on varie et qu'on multiplie les flux économiques internes et externes, endogènes et exogènes. On superpose ce faisant une attractivité métropolitaine globale avec des attractivités territoriales.

### **Comment territorialiser le développement économique et social ?**

**Ils'agit de procéder sur un territoire que nous appellerons « pôle-réseau-territoire » et constituant une adresse à une analyse de ses facteurs d'attractivité économique et de voir quelle combinatoire peut-on opérer autour du Triptyque « Économie de la Connaissance », « Économie présentielle » et tissu mixte secondaire-tertiaire.** Il nous semble que c'est cette variété qui peut permettre d'une part de disposer de taux d'emploi élevés et d'autre part de mieux résister aux crises, comme le montre Laurent Davezies dans son récent ouvrage « la crise qui vient ». Bien évidemment, cette combinatoire prendra des profils très différents : Ici, ce sera une attraction touristique qui sera dominante, là

des gîtes ruraux et des activités d'animation plus éparses ; ici, ce sera une université importante, là une école de formation professionnelle innovante ; ici, ce sera une zone d'activités logistiques faisant office de porte francilienne, là, un hôtel d'entreprises artisanales travaillant dans un sous bassin de vie limité, etc. . Ce qui est important, ce n'est pas la spécialisation, c'est plutôt la variété et la modernisation permanente des modes productifs et de services ; ce qui compte, c'est d'être attaché à tout ce qu'on a appelé « l'hospitalité » territoriale ; ce qui compte, c'est de cultiver par de multiples moyens d'animations et de fournitures de services l'ancrage territorial du tissu économique. À partir d'une situation donnée, il faut certainement se donner une stratégie et un plan d'actions pour y parvenir : Rien n'est aisé, pas plus la réindustrialisations que la transition écologique, mais les multiples expériences réussies de développement local montre qu'on peut y parvenir grâce à une volonté politique et à une ingénierie territoriale adaptée. De plus, cette démarche permet de mieux prendre en compte les bouleversements apportés par la numérisation de l'économie et la multiplication des réseaux sociaux comme outils de développement.

Reste la question clé de l'inclusion sociale, en particulier vis-à-vis des publics éloignés de l'emploi. Là aussi, nous pensons, expériences à l'appui, que le pôle réseau territoire peut être la bonne échelle. Nous citerons en particulier le travail exploratoire entrepris par l'IAU en 2009 autour de cas américains intéressants et qui conclue :

« L'accompagnement des personnes peu qualifiées implique ainsi une approche globale, intrinsèquement partenariale, aucune structure ne couvrant à elle seule l'ensemble des actions pouvant aider la personne dans son parcours. Le rôle de la proximité est central pour la mise en œuvre de partenariats effectifs et globaux et l'adaptation aux besoins locaux des populations et des entreprises ; la territorialisation des actions de l'État et les nombreuses actions locales pour l'emploi portées par les différentes collectivités en sont l'illustration. C'est également le niveau local qui semble le plus à même de coordonner ce qui peut parfois apparaître comme un foisonnement d'actions notamment si on se place du côté des employeurs qui sont sollicités pour des collaborations par chacune des structures locales existantes. Optimiser la coordination, confier un rôle d'organisation à des structures, clairement identifiées dans ce rôle, sont des voies d'amélioration possibles. »

Autre travail remarquable, la recherche-action intitulée Le rôle des qualifications dans les dynamiques économiques territoriales. Une étude exploratoire : « Gens de métiers, acteurs du territoire » (Annie Lamanthe) ; ce travail identifie le rôle que peuvent jouer des dynamiques économiques différenciées, comme ce que nous venons d'évoquer précédemment :

- La restructuration des activités à emploi stable et marché interne
- Le développement des activités proposant des emplois

peu qualifiés ou à qualifications peu reconnues

- Le développement des activités de haute technologie et à emplois de niveau supérieur
- Le renouvellement d'activités traditionnelles et l'émergence de nouvelles activités

Par ailleurs, Annie Lamanthe évoque en relation avec des modes opératoires :

Concernant les acteurs : « *Nous avons pu voir en quoi les dynamiques économiques territoriales dépassent largement la seule catégorie des salariés pour en concerner très directement d'autres, comme les indépendants, les artisans, voire même les retraités et inactifs qui, plus indirectement quant à eux, peuvent aussi être des acteurs de ces dynamiques (via les associations, la vie locale...).* »

Concernant le rôle des qualifications dans les dynamiques économiques territoriales, et la porosité des territoires : « *cette porosité est double. D'une part, elle tient au fait que les relations inter-entreprises, qui sont au cœur des dynamiques économiques, dépassent largement les limites d'un découpage territorial y compris, comme c'est le cas dans la présente recherche, lorsqu'il s'agit d'un territoire de l'action politique en matière économique (les communautés d'agglomération notamment).* »

*D'autre part, la recherche invite à considérer la mobilité géographique des personnes comme un élément clé de la problématique des qualifications dans les dynamiques économiques territoriales, et ceci de différents points de*

*vue. Les personnes qui viennent s'installer sur un territoire apportent avec elles des qualifications et compétences qu'elles vont engager dans les activités économiques en se rendant disponibles sur le marché du travail.»*

On notera les convergences fortes avec nos propres travaux.

Certes, rien n'est encore acquis : Ce que nous devons faire, c'est avant tout **approfondir ces éléments dans les analyses territoriales à venir de manière à apprécier concrètement les possibilités de relocalisation et de rapprochement domicile-emploi** ; mais nous devons aussi poursuivre une **réflexion plus conceptuelle sur les évolutions de la mobilité et sur la mise en valeur de l'attractivité par rapport à la compétitivité**, ce qui donne une grille de lecture différente. En fait c'est un véritable projet de développement économique lisible et volontariste s'appuyant sur les territoires qui manque au niveau régional.

**Enfin, pour les projets territoriaux, il nous faudra essayer de mieux comprendre ce qui est moteur pour les évolutions recherchées** : Les logements et leur occupation? Les transports collectifs restructurés ? Le développement économique ? On entre là dans les notions **de programmes de développement urbain intégrés**, que le nouveau règlement du FEDER prévoit de confier aux communes, via les Régions et qui visent à coordonner la

mise en œuvre transversale de programmes opérationnels de construction, d'infrastructures de transport, d'offre culturelle, etc..

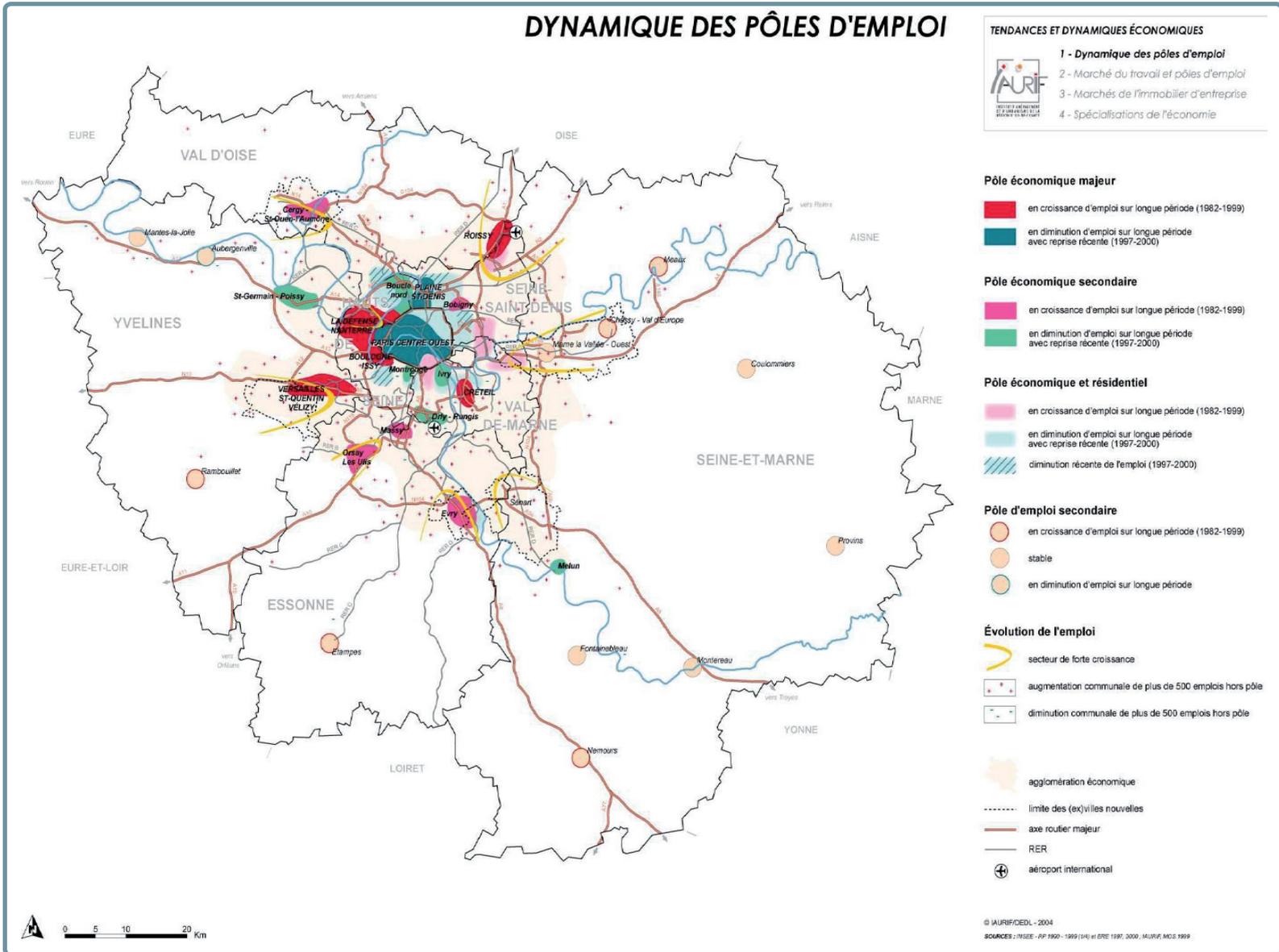
## ANNEXES DE LA SYNTHÈSE

L'économie en Ile de France, IAURIF Tendances et dynamiques, cartes de synthèse 2006 (Extraits)

ACTIVITE ET QUALIFICATION DOMINANTE ► Pour en savoir plus : Carte 4 « Spécialisations de l'économie », Carte 2 « Marché du travail et pôles d'emploi », Carte 3 « Marché de l'immobilier d'entreprise » in Tendances et dynamiques économiques en Ile-de-France, mai 2004 .		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités à haute valeur ajoutée (tertiaire, industrie)</li> <li>• Forte qualification des actifs résidents</li> </ul>	Cette zone reprend le secteur de « Concentration d'activités à haute valeur ajoutée » de la carte -4 (forte spécificité des activités tertiaires et industrielle à haute valeur ajoutée , management, recherche et développement) à laquelle se superpose la « Zone à fort potentiel de main d'œuvre qualifiée » de la carte-2.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités à haute valeur ajoutée (tertiaire, industrie)</li> <li>• Chômage élevé</li> </ul>	Sur pôles économiques isolés, secteur de croissance des activités à haute valeur ajoutée sur la période 82-99 de la carte 4. Contrairement au poste de légende précédent, ces secteurs ont un taux de chômage élevé.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de production et industrie à haute valeur ajoutée</li> <li>• Chômage élevé</li> <li>• Faible qualification des actifs résidents</li> </ul>	Cette zone est un croisement entre le secteur « Concentration d'activités industrielles (production et haute valeur ajoutée) et de flux (aéroports, marchés, logistique) » de la carte 4 et le secteur « Zone de carence d'emploi Taux de chômage élevé, forte proportion de chômeurs de longue durée et non qualifiés » de la carte 2.
	Management -finances	Triangle qui symbolise la forte présence des activités de management et de finances (carte 4) et l'extension de ces activités à l'ouest vers la Défense.
	Axe scientifique et technologique	Axe qui passe par les principaux pôles de recherche (et notamment Orsay-Saclay) et englobe des secteurs où la présence d'activités industrielles à haute valeur ajoutée est notée, d'après carte 4.
	Axe logistique	Secteur où est notée une forte présence des activités de logistiques, aéroports, marché intérêt national) carte 4. Coïncide souvent avec la présence de centres de congrès, d'après carte 3 et carte note IAURIF /SDRIF logistique.
	Aéroports	
	Forte dominante agricole	Poste « grandes cultures dominantes » de la carte 4.
	Pôle de culture spéciale	Poste « pôle de culture spéciale » de la carte 4.
	Parc naturel régional	

DYNAMIQUES ► Pour en savoir plus : Carte 1 « Dynamiques des pôles d'emploi », Carte 2 « Marché du travail et pôles d'emploi », Carte 3 « Marché de l'immobilier d'entreprise » in Tendances et dynamiques économiques en Ile-de-France, mai 2004 .		
Sur les pôles		
	Solde positif, avec croissance continue	Croissance d'emploi sur les deux périodes avec gain d'emploi sur la période totale (période 1 : 1982-1999, INSEE, RGP, emploi total, Période 2 : 1997-2004, GARP, emploi salarié).
	Solde positif, avec croissance sur période récente	Gain d'emploi sur la période totale (1982-2004) avec inversion de tendance (diminution en période 1, croissance en période 2).
	Variations de faible amplitude	Evolutions contrastées selon les pôles intégrés dans cette catégorie mais toujours de faible amplitude (entre - 4000 et +4 000 emplois).
	Solde négatif avec diminution continue	Diminution d'emploi sur la période globale (1982-2004) avec inversion de tendances (diminution en période 1, hausse d'emploi en période 2 et construction de bureaux).
	Solde négatif avec diminution continue	Diminution d'emploi (élevées) sur la période globale (1982-2004), restructuration des bureaux, réorientation vers des « fonctions supérieures » , ( dont activités de management / finances).
Hors pôles		
	Croissance récente de l'emploi aux franges de l'agglomération économique	Secteur des principales croissance des emplois 1997-2004 (et forte similitudes avec RGP82-99) Hors des limites de l'agglomération.
	secteurs de croissance récente de l'emploi	Secteur des principales croissance des emplois 1997-2004 (axes-sens) de l'agglomération centrale et hors agglomération économique.
	principal projet de bureaux	Prend les projets de bureaux inscrits dans la carte 3, en retenant un symbole unique au lieu de deux.
	projet de ZAE de plus de 100 ha inscrit aux schémas directeurs locaux	D'après une carte IAURIF/DEDL réalisée en 2005 – poste non renseigné de la carte 3.
	bassin d'emploi de l'agglomération économique	Schématise la zone « ensemble de communes dont plus de 30% des actifs travaillent dans l'agglomération économique » de la carte 2 et ses débordements hors des frontières de l'Ile-de-France.
	Flux d'actifs résidents hors de l'Ile-de-France	Schématise les principaux flux d'actifs en direction de pôles d'emplois franciliens. D'après carte des déplacements de cadres et d'ouvriers dans l'aire urbaine de Paris.

# DYNAMIQUE DES PÔLES D'EMPLOI



# SPÉCIALISATIONS DE L'ÉCONOMIE

## TENDANCES ET DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES



- 1 - Dynamique des pôles d'emploi
- 2 - Marché du travail et pôles d'emploi
- 3 - Marchés de l'immobilier d'entreprise
- 4 - Spécialisations de l'économie

### Fonctions dominantes

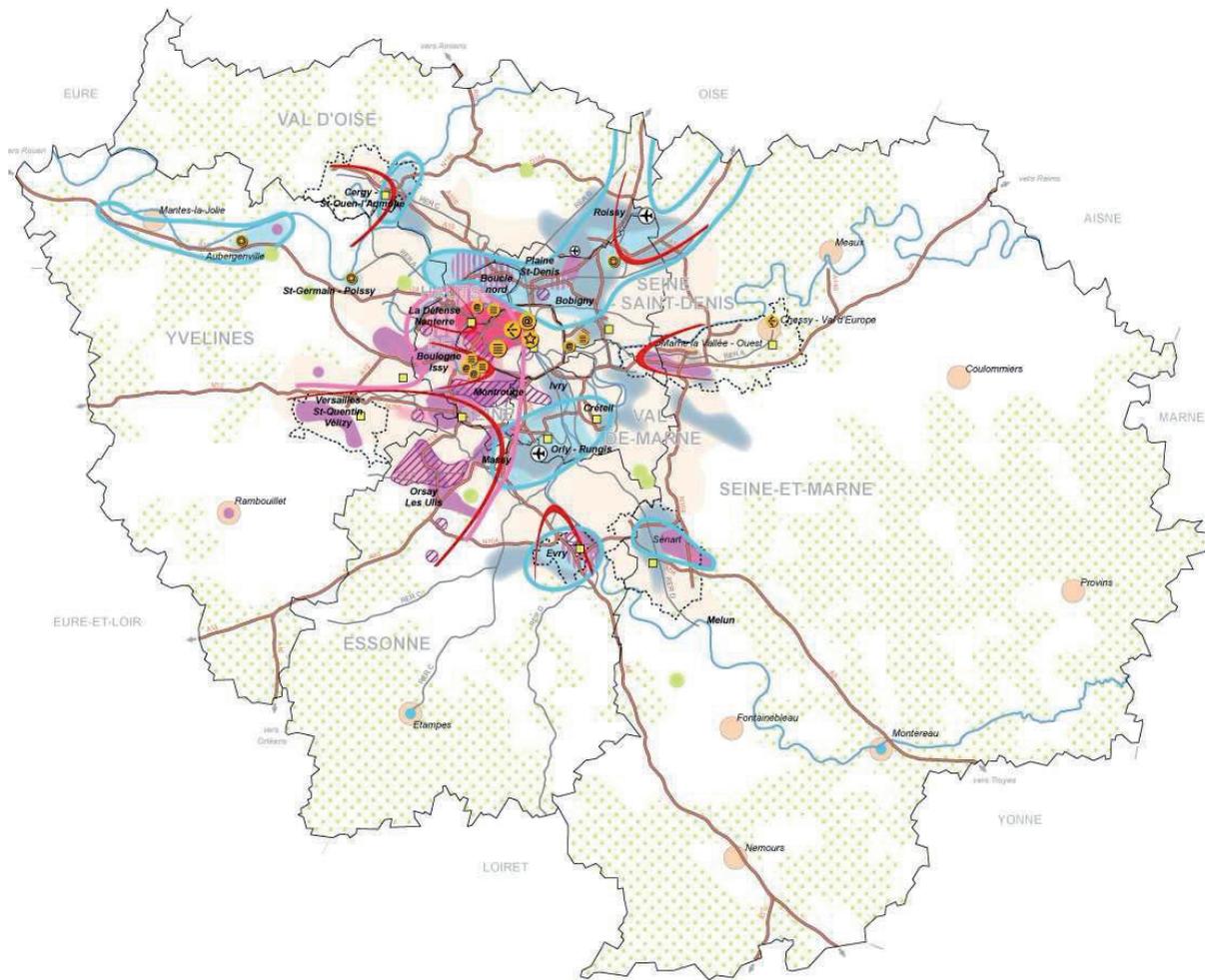
- Concentration d'activités industrielles et de flux
- industrie de production
- industrie de production et industrie à haute valeur ajoutée
- logistique
- Concentration d'activités à haute valeur ajoutée
- tertiaire supérieur
- activités à haute valeur ajoutée tertiaires et industrielles
- industrie à haute valeur ajoutée
- management - finances
- recherche et développement
- secteur de croissance élevée des emplois à haute valeur ajoutée

### Activités spécialisées

- Paris
- commune isolée
- édition
- multimédia
- tourisme
- automobile
- mode - luxe - création artistique
- centre commercial régional

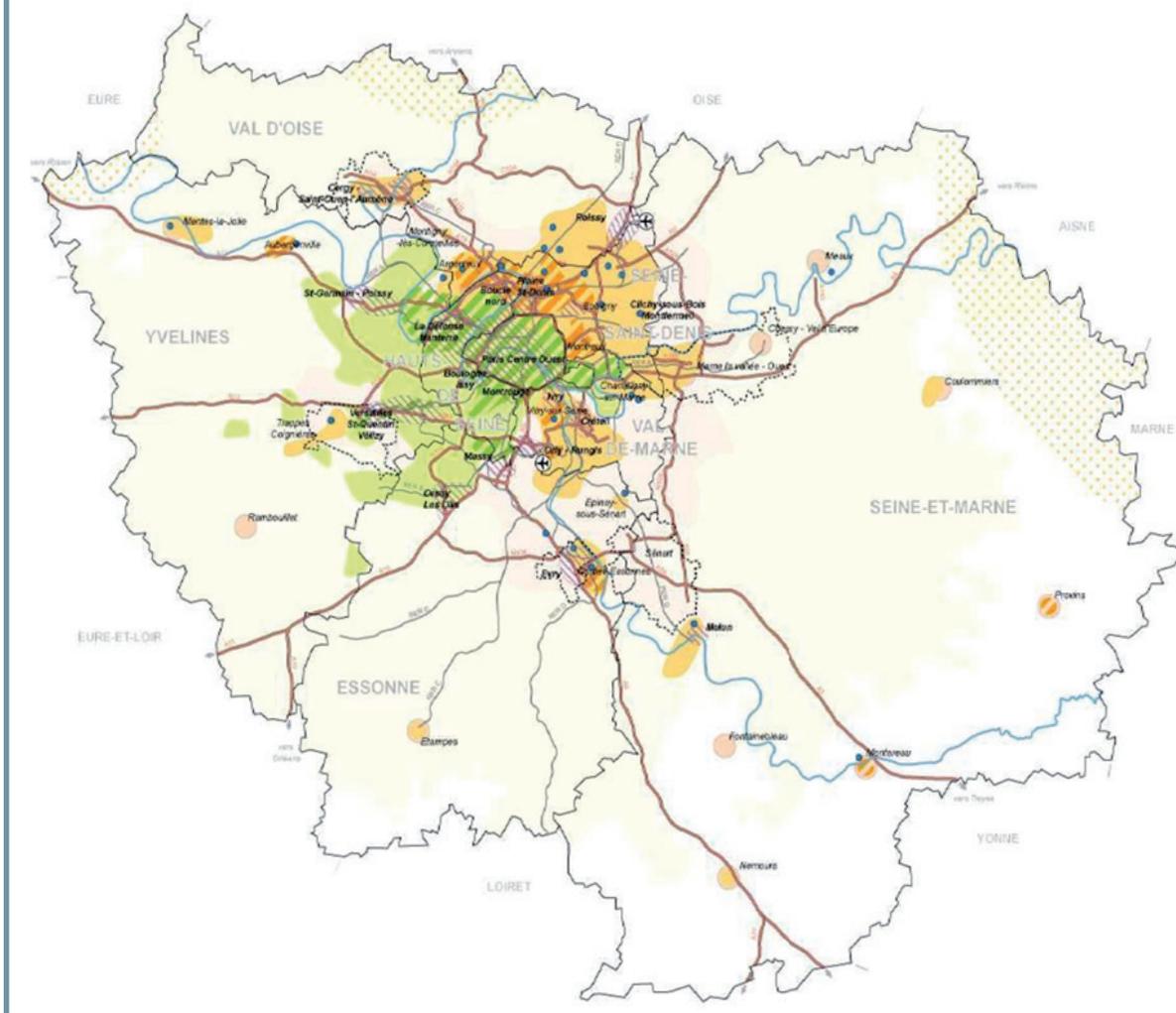
### Forte vocation agricole

- grandes cultures prédominantes
- pôle de culture spéciale
- agglomération économique
- pôle d'emploi secondaire
- limite des (ex) villes nouvelles
- axe routier majeur
- RER
- aéroport international



© IAURIF/DEDL - 2004  
 SOURCES : INSEE - EPE 1994, 1997, 2000 ; INSEE-REP 1990, 1999 ; Aube, Pivovarna PIA RA Agreste 2000.

# MARCHÉ DU TRAVAIL ET PÔLES D'EMPLOI



**TENDANCES ET DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES**

1 - Dynamique des pôles d'emploi  
 2 - Marché du travail et pôles d'emploi  
 3 - Marchés de l'immobilier d'entreprise  
 4 - Spécialisations de l'économie

**Zone à fort potentiel de main d'œuvre qualifiée**

- forte proportion d'actifs résidents cadres et études supérieures, faible taux de chômage
- forte augmentation des actifs résidents cadres

**Zone de carence d'emplois**

- taux de chômage élevé, forte proportion de chômeurs de longue durée et non-qualifiés
- forte croissance du chômage et pertes d'emplois
- Zone Franche Urbaine

**Chômage élevé en zone rurale**

- phénomène diffus

**Bassin d'emploi de l'agglomération économique**

- ensemble de communes dont plus de 30 % des actifs travaillent dans l'agglomération économique

- pôle d'emploi
- pôle d'emploi secondaire

- agglomération économique
- limite des ex-villes nouvelles
- axe routier majeur
- RER
- aéroport international



© VALURF/IDEEL - 2004  
 SOURCES : POSEE - 87 1960 - 1998 - MAPS 1998 - IAU97 - AOS 1998 - DRIE / ORF 2002

# 1. DÉVELOPPEMENT : LES ACTIONS PLANIFICATRICES DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE

## 1.1 Le SRDEI

Le principal document de planification reste le **Schéma Régional de Développement Économique et Industriel (SRDEI)** de la Région voté en Juin 2011 (Période 2011-2014) qui liste classiquement les atouts et les faiblesses et se donne pour objectif d'y répondre par un plan d'action relativement précis (900M € d'ici 2014). Il faut bien voir en effet que la Région est de plus en plus l'acteur public central en matière de développement économique et la prochaine loi de décentralisation va lui conférer à ce sujet de nouveaux pouvoirs.

Concrètement, la SRDEI s'organise autour de trois grands axes :

- *Renforcer les PME/PMI*
- *Favoriser l'innovation*
- *Développer la solidarité des territoires*

### Focus sur les inégalités territoriales économiques

Si l'écart de revenus entre l'Île-de-France et le reste du pays tend à se réduire, ce n'est pas le cas des inégalités infrarégionales : ainsi les Yvelines, les Hauts de Seine, Paris

et l'Essonne sont les quatre départements français au revenu médian le plus élevé de France, tandis que la Seine Saint-Denis est celui au revenu le plus faible et aussi celui qui connaît le taux de pauvreté le plus élevé à l'échelle nationale (21,7 % de la population).

A la concentration des richesses autour de certaines zones correspondent des poches de précarité, où les perspectives d'activités sont faibles, forçant les habitants à travailler ailleurs. Ces inégalités sont d'autant plus marquantes qu'elles se traduisent dans certains cas sur un même territoire par un écart sensible entre activité économique et structure de la population résidente, comme on peut l'observer dans des territoires en plein essor comme Plaine Commune, par exemple.

Si l'on affine l'observation à partir notamment des études menées par l'IAU pour mesurer l'indice de développement humain (IDH) au niveau des communes (indice IDH-2), ces disparités sociales et territoriales sont encore plus nettes, et font ressortir la réalité d'une Région Île-de-France se caractérisant globalement par un très haut niveau de développement humain, mais littéralement coupée en deux selon une ligne Ouest (niveau de vie très élevé) / Est (niveau de vie plus faible).

On trouvera ci-contre l'analyse (lucide !) faite par le SRDEI du positionnement stratégique de l'Île de France en termes économiques.

## ATOUS

**L'Île-de-France, une région d'envergure mondiale** en termes de population (diversité culturelle et taille du marché), de poids économique et de richesse produite, et de fréquentation internationale

**L'IDF est une région globale et multi-spécialisée** : largement tertiaire avec une base industrielle importante par rapport aux autres villes monde, une économie diversifiée mais avec de nombreux points forts, et la présence de grands groupes et centres de décision

**L'IDF, un poids lourd européen de la R&D** : dépenses de recherche, publications scientifiques, qualité des formations, compétences dans les activités créatives, visibilité de ses clusters

**L'IDF dispose d'un marché du travail dynamique et très qualifié**

**L'IDF est dotée d'infrastructures et réseaux de qualité** : hub européen et accessibilité, grands quartiers d'affaires, système de santé, déploiement et usage des TIC...

## OPPORTUNITÉS

**Des atouts à valoriser dans la compétition internationale** : population résidente multiculturelle et touristes ambassadeurs potentiels de l'IDF, mobilité croissante des talents, participation aux réseaux de métropoles européennes...

**Des métropoles concurrentes affaiblies dans les pays développés**

**Un ancrage industriel susceptible d'avoir d'importants effets induits** en termes de développement de la R&D, des services aux entreprises, d'exportations... et de faciliter la transition écologique (identification des segments stratégiques et technologies d'avenir, éco-activités, éco-conception,...)

**La concentration des moyens de recherche peut être un vecteur efficace pour se positionner sur les champs les plus innovants et se tourner vers les technologies durables** : liaisons économie productive - économie résidentielle ('living lab')

**Un bassin de consommateurs très important** (résidents + touristes) ouvrant des perspectives de développement et de montée en gamme des activités de l'économie résidentielle (de nombreux besoins non pourvus, des emplois non délocalisables) : tourisme, services à la personne, circuits courts...

**Un contexte politique national a priori plus favorable au développement de l'Île-de-France** et des acteurs socio-économiques désireux de s'impliquer de façon plus coordonnée dans un contexte marqué par des projets d'aménagement structurants et par une crise économique grave

## FAIBLESSES

**Une insertion insuffisante dans les échanges mondiaux** et une ouverture internationale limitée

**Un effet d'agglomération sous-optimal** et un relatif affaiblissement de l'Île-de-France par rapport au développement du reste de la France

**Des capacités d'innovation et de développement non optimisées**

**Des PME encore trop fragiles** : taille critique, internationalisation, dépendance aux groupes, financement

**Un système productif qui peine à se repositionner sur les filières porteuses**

**Un marché du travail entravé par un certain nombre de difficultés** : vieillissement des actifs, attractivité internationale ou expatriation des profils très qualifiés...

**Un réseau de transport à améliorer**

**Des tensions fortes sur l'immobilier** (tant sur le logement que pour l'immobilier de bureaux)

**Une gouvernance perfectible** : acteurs nombreux et jeux d'acteurs complexes

## MENACES

**Une concurrence métropolitaine renforcée avec des acteurs de statuts différents** : villes monde (Londres), nouveaux entrants (Dubai, Séoul), villes cluster spécialisées (Stockholm,...), challengers européens (Barcelone, Vienne...)

**Un risque de perte de compétitivité et de fragilisation de certaines activités** (transition économique)

**Une accélération des mutations économiques sous l'effet de la crise économique et financière**

**Une aggravation des inégalités territoriales et sociales**

**Un risque d'exclusion durable du marché du travail de certaines populations** (jeunes, peu qualifiés, étrangers, etc.)

**La fragilisation d'une position de leader sur le marché des congrès et salons professionnels** (notamment internationaux)

Sources SRDEI

## 1.2. Les Ateliers territoriaux dans le cadre de la démarche « écociliens »

**La démarche « Ecociliens » vise à soutenir divers processus touchant la conversion écologique et sociale**

C'est une transition, pour adapter les grands secteurs d'activité de la région à la nouvelle donne écologique, et les accompagner vers un modèle économique plus respectueux des ressources naturelles, plus efficace et plus juste pour les Franciliens. Simples consommateurs, chefs d'entreprise, habitants des quartiers, salariés en formation, propriétaires de logements, membres d'association, lycéens...

Les objectifs de la conversion écologique et sociale :

- Réduire notre empreinte écologique
- Favoriser un modèle de développement à haute qualité sociale
- Diminuer les inégalités sociales et territoriales

Il ne s'agit pas d'inventer de nouveaux métiers, de nouvelles formations, de nouveaux besoins, mais bien d'adapter l'économie francilienne et ses secteurs traditionnels ou émergents à une démarche écologique et sociale, permettant d'offrir de nouveaux facteurs de croissance à la région.

## Éléments provisoires du groupe de travail « Industrie et relocalisation »

*Les éléments ci-après ne rendent compte des travaux que partiellement. Mais il faut noter que, malgré l'organisation d'ateliers territoriaux, les orientations et mesures énoncées à l'issue de la démarche n'ont été que peu effectivement territorialisées*

### **Thème 1 : Comment agir sur les facteurs d'ancrage et de développement de l'industrie en Ile-de-France et accompagner la transition vers les industries de demain ?**

L'industrie est au cœur ou doit revenir au cœur du développement des territoires. Par les services qu'elle induit, la mixité qu'elle suppose, l'industrie joue un rôle majeur de levier et d'entraînement pour l'ensemble de l'économie. Son organisation, son implantation et ses marchés évoluent à la faveur des nouvelles attentes sociétales et dans un contexte contraint de raréfaction des ressources.

C'est par l'innovation, le développement de nouvelles filières et de nouveaux modèles économiques que celle-ci est appelée à se réinventer pour affronter les défis de la mondialisation. La réponse à ces défis se situent en partie dans l'adéquation du couple territoire et industrie avec d'un côté l'entreprise qui joue son rôle de moteur du développement économique et réciproquement le territoire qui fournit la base de compétences, de savoir-

faire, d'infrastructures et de ressources nécessaires à la compétitivité de l'entreprise.

La stratégie d'ancrage territorial d'une entreprise permet de passer d'une simple logique de localisation, basée sur des facteurs marchés et sur des opportunités, à une approche systémique reposant sur de multiples facteurs socio-économiques, dont l'objectif est de créer de la valeur ajoutée et un avantage concurrentiel durable pour l'ensemble des parties prenantes.

Ainsi, nous proposons de formuler collectivement quelques préconisations d'actions collectives sur chacun des leviers d'ancrage et de développement de l'industrie, en gardant à l'esprit la nécessaire transition vers les industries de demain :

- Le développement économique local avec le facteur de proximité et de réactivité,
- Les effets d'entraînement locaux avec le facteur de la commande publique locale et la question des démonstrateurs,...
- La détection et l'anticipation des mutations avec le facteur innovation et le facteur organisation/automatisation ;
- L'efficacité et la performance avec notamment le facteur logistique ;
- Le dialogue public-privé entre les parties prenantes locales ;
- Le développement social local avec le facteur de la formation et des compétences ;
- ...

## **Thème 2 : Comment faire de la reconversion des sites industriels une opportunité de réindustrialisation ?**

Notre discussion démarre par une réflexion sur les sites industriels existants positionnés sur des industries en pleine mutation et dont l'avenir est menacé. Comment articuler préservation de l'emploi et nécessaire mutation des activités ? La revue des dispositifs existants réalisée est appréciée à l'aune des défis identifiés avec un objectif double : répondre aux difficultés des industries menacées et accompagner la nécessaire reconversion écologique et sociale de celles-ci. Nous nous focalisons en particulier sur les liens qui existent entre ces deux enjeux. Y parvenir passe par un repositionnement de ces sites autour de grands domaines d'activités stratégiques pour le territoire et d'écosystèmes de croissance au niveau le plus local. Ces dynamiques se situent d'une part aux interfaces entre les filières identifiées comme prioritaires, combinent les atouts maîtres du territoire d'autre part, et enfin s'orientent sur les marchés émergents de taille mondiale souvent liés à des enjeux sociétaux majeurs (vieillesse, dépendance, pénurie énergétique...). Enjeux qui justement croisent ceux de la conversion écologique et sociale.

Le succès de ces écosystèmes repose sur plusieurs facteurs (liste non exhaustive) :

- un accès facilité aux « marchés d'avenir »,

- un environnement réglementaire favorable,
- des ressources humaines qualifiées disponibles,
- des entrepreneurs leaders,
- des infrastructures physiques et digitales performantes,
- des plateformes d'innovation multi-filières de hautes technologies,
- ...

### **Thème 3 : Quelles formations et quelles compétences pour dynamiser le tissu industriel francilien et accompagner la transition écologique et sociale ?**

Alors que les acteurs publics et privés se prononcent fermement pour le soutien et le développement de l'industrie, les formations industrielles connaissent une relative désaffection des publics d'une part, et l'appareil de formation apparaît sous dimensionné d'autre part. Pourtant, la transition industrielle nécessite l'adaptation des compétences et des formations.

#### **Les premiers éléments d'orientation retenus :**

- Ancrer les activités dans les territoires par le développement de compétences locales
- Passer d'une logique de filière à une logique de compétences et de transversalités pour transformer les entreprises en difficulté en firmes innovantes et mieux identifier les transversalités possibles entre les différentes

#### **filières et marchés**

- Sécuriser les parcours des salariés pour leur permettre de passer d'une filière à une autre
- Combiner, lors de la fermeture de site, l'accompagnement social et économique afin de ne pas perdre les compétences des acteurs
- Lors des fermetures de site, faire le bilan des compétences du site et des salariés. Le faire via un processus de dialogue partenarial en amont de la fermeture pour identifier des opportunités
- Promouvoir l'image de l'industrie et des métiers industriels vis-à-vis des cibles potentielles
- Améliorer la réactivité des dispositifs de formations vis-à-vis des compétences sous tension dans les filières industrielles
- Faire en sorte que les conventions de revitalisation lors de fermetures de sites aient des impacts plus rapides sur le territoire

## 2. DÉVELOPPEMENT : LES GRANDS ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE

On les retrouve bien exposés dans l'exercice de prospective : Horizon 2020 : Quatre scénarios pour l'économie de la métropole parisienne (Hélène PERRIN BOULONNE, Ludovic HALBERT, Frédéric GILLI, Vincent GOLLAIN) d'où le texte suivant est extrait.

Remarquons que tout travail sur l'aménagement de l'espace, au travers de la construction des logements et des infrastructures, suppose d'être rapporté à des hypothèses de croissance, de création de richesse et de distribution de la richesse créée. D'où l'importance de l'appréciation des enjeux économiques. Dans les 4 scénarios établis - qu'on ne détaillera pas -, l'important consiste à identifier les hypothèses faites :

**L'un des principaux moteurs de la croissance économique restera vraisemblablement la capacité d'innovation de l'économie régionale.** Les modalités d'intervention publique pour stimuler localement le développement de l'économie de la connaissance peuvent toutefois diverger. Suivant une logique de *clusters*, un premier choix consisterait à favoriser une spécialisation dans des filières d'excellence dans lesquelles le territoire dispose d'ores et

déjà d'avantages comparatifs. De ce point de vue, les atouts associés à la diversité du tissu économique et industriel de la métropole parisienne sont bien connus : concentration des fonctions de conception et de commandement, qualité des infrastructures, présence des services aux entreprises, etc. Le grand nombre de ces spécialités rend cependant difficile d'éviter l'apparence d'un certain essaimage et pose une question opérationnelle : comment jouer ces spécialisations sans se disperser et sans oublier/négliger une carte potentiellement intéressante... Le second choix consiste à se démarquer d'une certaine tradition en matière de politique industrielle nationale en investissant de manière plus transversale cette fois dans la capacité du territoire à faciliter l'accumulation de connaissances et l'émergence d'innovations, indépendamment de secteurs économiques particuliers, ou à la convergence de plusieurs filières présentes localement. L'objectif consiste à créer un environnement favorable où des innovations, notamment de rupture, émergeront.

**Le lobby des grandes entreprises internationales réuni autour de la structure Paris Ile de France Capitale Économique souhaite conforter la vision d'un**

**développement autour de quelques pôles d'excellence compétitifs au niveau mondial.**

**Quel que soit le choix politique effectué, la relation entre les enjeux de développement franciliens et la dynamique du reste du territoire national est centrale.**

Si les flux de la mondialisation prennent une forme de plus en plus immatérielle, sous le double effet d'une intensification des échanges d'informations/d'idées à distance et d'un accroissement du coût (en particulier environnemental) des transports, la capacité à organiser localement un système de production de connaissance très efficace et à nouer des partenariats nombreux sera déterminante pour le positionnement d'une grande région économique. Situé en amont dans la formation des chaînes de valeur, la métropole n'a pas de pari à faire sur les filières d'excellence qu'il s'agirait de capter : la priorité accordée à l'innovation doit faire de la métropole l'incubateur des ruptures technologiques et sociales de demain.

**Dans cette vision largement répandue, ce qui se passe à l'intérieur de la métropole est subséquent : Il s'agit de savoir quelle filière d'excellence est privilégiée, l'organisation de la clusterisation, quelle est la nature des échanges entretenus avec le reste de la région, le territoire national et le reste du monde. Il est dit aussi que des inégalités territoriales trop fortes risquent de nuire à la cohésion sociale et donc d'handicaper les**

**potentiels de développement. La diversité économique représente un atout supplémentaire par rapport à ces évolutions possibles.**

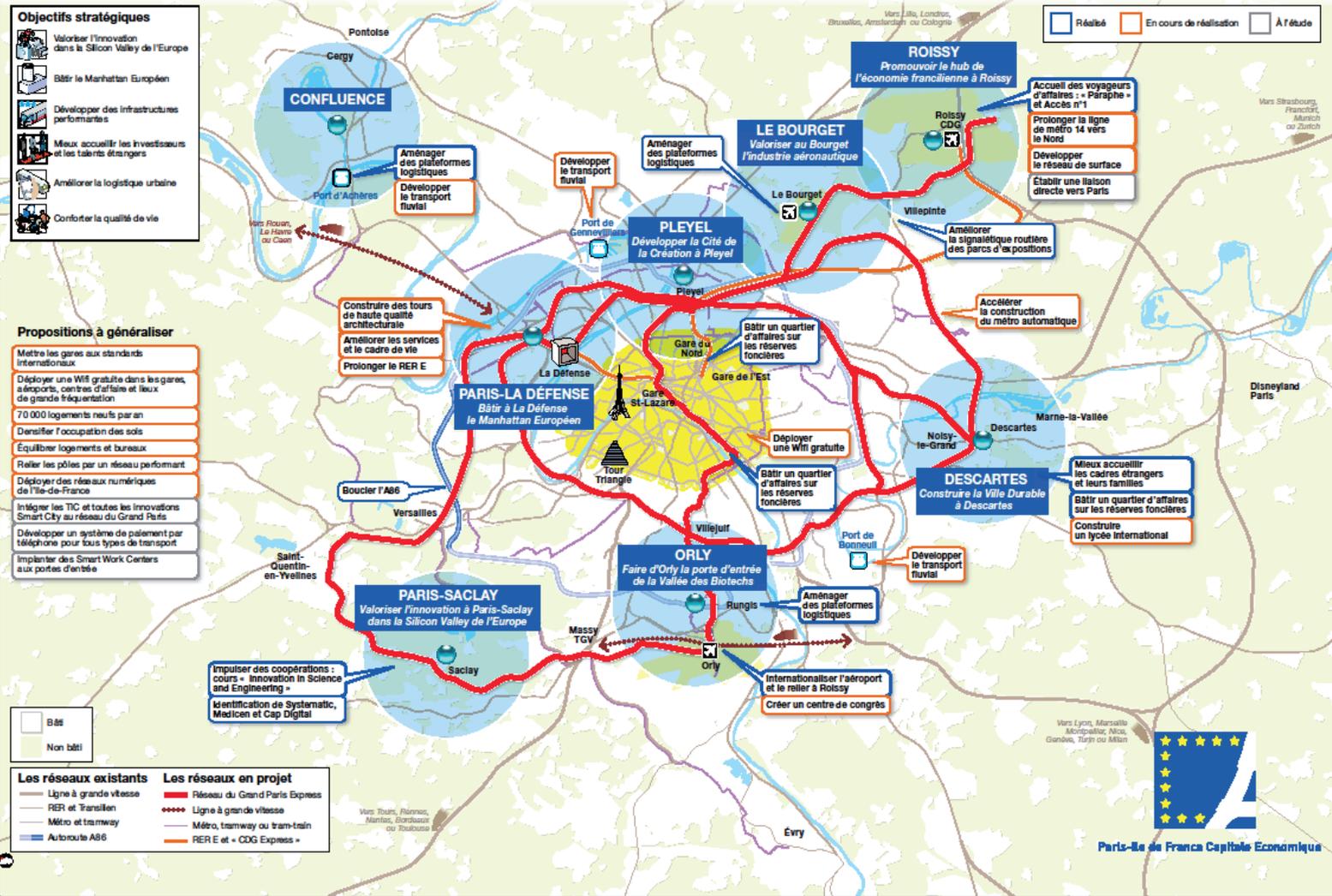
Reste à apprécier la situation actuelle pour savoir sur quoi se greffent les évolutions futures.

Et là, les points de vues sont différents : **pour Laurent Davezies, cette situation est inquiétante (même s'il a depuis nuancé sa position en fonction des crises mondiales qui se sont produites (cf. infra) :**

Pour la première fois depuis 1980, la contribution de l'Île-de-France à la croissance française commence à reculer (de 0,6 points de PIB national entre 2000 et 2006). Sur le plan démographique, la situation s'aggrave également : le solde migratoire négatif de la région se détériore encore, avec un départ massif non seulement de ses retraités mais également de ses jeunes actifs.

L'emploi connaît également une évolution inquiétante : il décroche, on l'a dit, dans les années 1990, avec une perte de l'ordre d'une quarantaine de milliers d'emploi (alors que la Province engrange de l'ordre de 750 000 nouveaux emplois). Dans les années 2000-2004, l'hémorragie continue (-20 000 emploi pour + 440 000 en Province). Plus grave, au cœur de l'agglomération, c'est-à-dire à Paris, là où l'enjeu de fonctionnement de son marché de l'emploi est le

# Les Propositions de Paris-Ile de France Capitale Economique pour le Grand Paris



plus crucial, c'est la chute libre : Le trou économique qui se creuse au cœur de la région, avec les pertes phénoménales d'emploi à Paris depuis quinze ans, se traduit par un « effet-volcan » avec une augmentation de l'emploi en première et surtout en deuxième couronne : les activités se déplacent vers la périphérie avec ce que cela comporte de perte massive d'accessibilité aux emplois des actifs de la région (« *figurez-vous que vous habitez à Melun et que votre emploi n'est désormais plus à Paris mais à Cergy-Pontoise..* ».), de transfert également massif des transports collectifs (radiaux) vers l'automobile (qui permet les déplacements concentriques qui sont ceux qui progressent le plus) et donc de congestion et de pollution... Ironie du sort, ceux qui sont les plus pénalisés à ce jeu sont les actifs des catégories les plus modestes, de plus en plus captifs de l'automobile, alors que les catégories supérieures, qui résident et travaillent plutôt dans les zones centrales, ont un meilleur accès aux transports collectifs !

**Cette vision est naturellement contredite par les responsables régionaux (D.Tersen, ancien directeur de l'ARD) :**

- Les comparaisons avec la province sont injustifiées
- Toutes les métropoles mondiales fonctionnent comme des essoreuses : A condition de ne pas se cantonner à des statistiques départementalisées<sup>7</sup> qui masquent les formes réelles de cette mutation et en distinguant emplois

métropolitains et emplois de services, que décrypte-t-on : un phénomène de desserrement et de repolarisation. D'un côté, une relative diffusion des emplois de services ayant suivi l'urbanisation de l'agglomération au sens INSEE (comme dans l'ensemble des agglomérations françaises, à plus petite échelle). On soulignera d'ailleurs qu'il s'agit là d'une ressource clef de production de richesses et de qualité urbaine pour l'Île-de-France dont le « marché intérieur » est un atout majeur (dont Laurent Davezies déplore d'ailleurs à juste titre les phénomènes de sous-consommation). De l'autre, se produit une recomposition géographique des emplois les plus qualifiés et les plus exposés à l'économie internationale. Et ce, à la fois, dans un cœur métropolitain qui n'est plus cantonné au Paris intra-muros des Trente Glorieuses mais qui n'en est pas moins localisé de façon très concentrée en petite comme ... en grande couronne. Mais attention, derrière le vocable « grande couronne », c'est Roissy, Saclay ou Marne-la-Vallée qui pèsent véritablement en termes statistiques. Quant au cœur, il n'y a qu'à suivre le développement des constructions le long du périphérique pour voir à l'oeuvre, non pas une « chute » de Paris mais bien un débordement.

- Pour ce qui est des déplacements, les salariés rejoignant quotidiennement Cergy depuis Melun restent une exception, et une part décisive des circulations automobiles se fait au sein d'une... même commune. Le réseau régional constitue une trame tout à fait en mesure de desservir

les grands pôles d'emplois, désormais en réseau, de l'agglomération. A condition d'investissements colossaux mais cela est encore une autre affaire...

**Cette controverse renforce l'intérêt de notre recherche : Y a-t-il effectivement polarisation économique ? Peut-on négliger les évolutions démographiques et celles des déplacements pendulaires ? Le desserrement est-il socialement et économiquement harmonieux au niveau des modes de vie ? Autant de vraies questions que nous devons aborder.**

### **Les mécanismes à l'œuvre concernant l'économie métropolitaine et sa territorialisation**

En dépit de nombreuses études fouillées, on ne sait que peu de choses sur **la façon dont les filières économiques s'organisent à l'échelle planétaire et se territorialisent dans les régions métropolitaines**. Dans toutes les entreprises, le commerce intragroupe augmente, témoin d'une organisation de plus en plus complexe et internationale, mais la géographie de ces groupes, de leurs implantations, croisée avec la géographie de leurs concurrents reste assez largement un mystère (au delà de quelques études de cas). Difficile dans ces conditions de réfléchir à la façon dont la mondialisation impacte réellement les espaces urbains où à l'échelle à laquelle fonctionnent les réseaux de coopération

métropolitains. Difficile également de compléter la lecture de la mondialisation des grandes entreprises de services juridiques et financiers par une analyse de la mondialisation des grandes filières technologiques.

Dans la même veine de questions, on ne connaît que peu **l'impact macro-régional d'une filière en particulier**. Difficile, dans ce cas, de réfléchir à des positionnements stratégiques sans être exposé au risque de miser sur un secteur certes porteur mais aux retombées maigres pour l'économie régionale. En parallèle, difficile d'abandonner des secteurs à d'autres métropoles sans en comprendre les effets en cascade dans l'économie régionale. Par exemple, les effets de la présence ou pas d'une grande place financière sur le financement de l'économie locale restent mystérieux (au-delà des effets directs et indirects d'un important marché du travail lié aux banques et aux assurances).

Enfin, on sait de manière à peu près sûre qu'aucune forme de gouvernance n'est susceptible de résoudre les problèmes de toutes les métropoles et qu'il s'agit, en la matière, de travailler avec les temporalités et les histoires locales autant qu'avec les enjeux poursuivis. En revanche, on sait beaucoup moins bien de quelle manière les schémas habituels de l'aménagement et la gouvernance urbaine sont affectés par le cadre métropolitain. **Ce nouveau cadre suppose des transformations (mais lesquelles ?) dans les hiérarchies internes des espaces urbains et dans le fonctionnement quotidien des régions entourant ces cœurs urbains**

**de plus en plus vastes et composites.** Il suppose de fait des transformations dans la perception et la définition des centralités et des périphéries. Il impose de prendre en compte (mais comment ?), à la fois dans la définition des stratégies et dans la gestion quotidienne des projets, des groupes de plus en plus complexes qui impliquent des réseaux d'acteurs (individuels ou institutionnels) de plus en plus variés dans leurs attaches, leurs objectifs et leurs modes opératoires. On ne sait ainsi pas avec certitude **dans quelle mesure un mode de gouvernance donné, et la façon qu'il a de naître ou d'être imposé, influence ou détermine le développement** à long terme des métropoles.

En dehors des mécanismes traditionnels (développement de filières, clusterisation, économie de la connaissance, renforcement des tissus existants, ...) , quelle autre dimension possible pour le fonctionnement métropolitain francilien ?

**En rappelant que la mosaïque sociale francilienne ne peut se résumer à une simple opposition centre-périphérie tant elle est composite et locale, on soulignera que c'est aujourd'hui bien plus le marché du logement (longtemps piloté exclusivement par l'État et désormais dérégulé à la fois par le désengagement de celui-ci et le fractionnement sans précédent des politiques publiques) que celui des transports qui y contribue. Et ce, quelle que soit la morphologie métropolitaine considérée (concentration, étalement**

**ou desserrement).**

Face aux forces poussant au « grand dépaquetage » mis en évidence par Richard Baldwin, elle doit **récréer du lien et du capital social, pour le valoriser dans un monde ouvert et compétitif. Il n'y a pas contradiction.** C'est un enjeu pour ses habitants, mais bien au-delà : elle peut être à la fois sas, créatrice et médiatrice de mondialisation et de révolution technologique pour l'ensemble de la société française. Le projet est ambitieux : « de la ville métropole comme monde commun ».

## L'ESSOR DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET SES IMPACTS TERRITORIAUX

### (extrait table communautés prospective territoriale locale)

- De nouvelles formes d'organisation, de localisation du travail, d'emploi, de qualification / formation interpellent aussi la place du travail et sa rémunération ; mais aussi sur l'implantation des activités, nos modes d'habiter et mobilités.
- Les expériences utilisateurs sont le sel de la force de conviction et de la crédibilité des produits, services, usages.
- Nous allons vers une sortie plus ou moins intense des contextes monétaires pour un nombre croissant d'échanges économiques et sociaux de proximité.
- Les pratiques de coopération, de partage et de don sont l'occasion de faire alliance.
- Le « Pour Tous » s'impose conjointement au « durable », en particulier dans le devenir, la modularité, le multi-fonctionnel, l'interactivité, l'éphémère de nos espaces publics de voirie, mobilités et cheminements partagés et apaisés Les évolutions du monde ne sont pas que dans le prolongement de nos présents... Les visions d'avenir, les volontés et ténacités associées... les prises de risque pour innover, voir autrement, en décentrement, en décalé... sont aussi des facteurs d'avenir et de mise en prospective.
- Les espaces urbains, ruraux ou dans les interstices des territoires sont redevenus à « égalité de chances » pour situer leurs horizons, dans un contexte numérique où « l'offre ponctuelle et singulière devient dérisoire ».
- La prospective territoriale est éminemment politique non comme tendances, mais comme alternatives en choix de société.
- Il y a sous-estimation des forces en marche dans la recomposition et la création de valeur dans les territoires urbains mais aussi ruraux (même si chacun aspire à des modes de vie urbanisée).
- Les territoires sont encore trop vus comme géopolitiques, réseau d'acteurs... alors qu'ils basculent progressivement dans une dimension numérique composée de nuages de données... alimentées , augmentées par le quidam.
- A l'instar des communautés numériques et du zapping... il faut approfondir les composantes et échelles non contiguës, instables, incertaines voir éphémères du monde demain.
- Réindustrialisation et PME / TPE bien sûr... mais aussi projets et énergies de proximité par exemple sur les commodités du quotidien. Le tout sur des aires de marchés d'échanges aux échelles mouvantes et influencées par les usages numériques.

### 3. DÉVELOPPEMENT : L'ÉCONOMIE RÉSIDEN- TIELLE ET L'ÉCONOMIE PRÉSEN- TIELLE

#### Un cadre conceptuel pour définir la base économique résidentielle

Le concept sous-jacent à ce travail de prospective sur les processus de développement résidentiel est celui de la théorie de la base (Sombart, 1916) revisitée par Davezies (2003). Cette approche permet de considérer conjointement ces différents aspects du développement local (créer des richesses : base productive ; capter des richesses : bases non productives et maximiser la dépense locale : secteur domestique). Le principe de cette théorie est simple. Elle postule qu'une économie locale peut se décomposer en deux secteurs : le secteur basique et le secteur domestique. Le secteur basique désigne l'ensemble des revenus qu'un territoire capte à l'extérieur. Le secteur domestique répond à la demande locale de biens et services. Véritable moteur de l'économie locale, le secteur basique induit, par un jeu de multiplicateur, l'essor du secteur domestique et assure le dynamisme économique et démographique des territoires. Quatre types de revenus basiques ou bases sont à distinguer :

- la base productive privée est constituée des revenus (salaires ou bénéfices) perçus par les habitants des territoires,

grâce à l'implantation d'entreprises qui produisent et exportent en dehors de la zone étudiée ;

- la base résidentielle regroupe les revenus captés par les territoires grâce à leurs « atouts » résidentiels. Il s'agit plus précisément des salaires « rapatriés » au lieu de domicile par les migrants alternants ; des retraites ; des dépenses des touristes ;

- la base publique est constituée des traitements des fonctionnaires des trois fonctions publiques : État, hospitalière et territoriale ;

- la base sanitaire et sociale comprend l'ensemble des revenus de transferts : minima sociaux, allocations chômage, allocations familiales, allocations de logement, indemnités journalières, remboursements de soins de santé .

Les mécanismes de l'économie présenteielle sont identiques à ceux de l'économie résidentielle, à l'exception de son moteur, qui ne résulte pas de la résidence d'une population sur un territoire mais de sa seule présence provisoire. **Dans l'économie présenteielle, ce n'est donc pas seulement le renouveau démographique des territoires qui joue un rôle, mais essentiellement la présence touristique.**

Or, si l'on considère que plus de 75 millions de touristes se rendent en France chaque année, l'influence de l'économie présenteielle sur le dynamisme économique de certaines régions est loin d'être négligeable. Patricia Lejoux, dans son étude « *L'analyse de la géographie des flux*

*touristiques en France métropolitaine : un autre regard sur l'attractivité des territoires* », dresse le constat que, dans le contexte de l'accroissement des mobilités spatiales et de l'augmentation du temps libre, la capacité des territoires à attirer temporairement des individus, au premier rang desquels figurent les touristes, a des incidences sur les économies locales.

Le tourisme est ainsi devenu un facteur important de développement économique pour les zones rurales, dissocié des lieux de production. En effet, **la localisation des dépenses touristiques, des résidences secondaires et des retraités tend à se concentrer hors des territoires urbains**, même si la ville de Paris offre le cas spécifique d'un territoire fortement productif et très attractif pour le secteur touristique. Mais le tourisme en Ile de France joue un rôle important dans certains territoires périphériques

Enfin, **un lien peut être établi entre l'économie présente et l'économie résidentielle**. Les informations recueillies auprès d'Yves Morvan, professeur émérite des universités, indiquent en effet le développement d'un phénomène qui voit les populations urbaines choisir comme lieu de résidence pour leur retraite celui où ils ont passé la majorité de leurs vacances durant leur vie active. L'importance des transferts de revenus liés à l'économie présente peut donc préfigurer celle des transferts liés à l'économie résidentielle, les cartes des zones touristiques

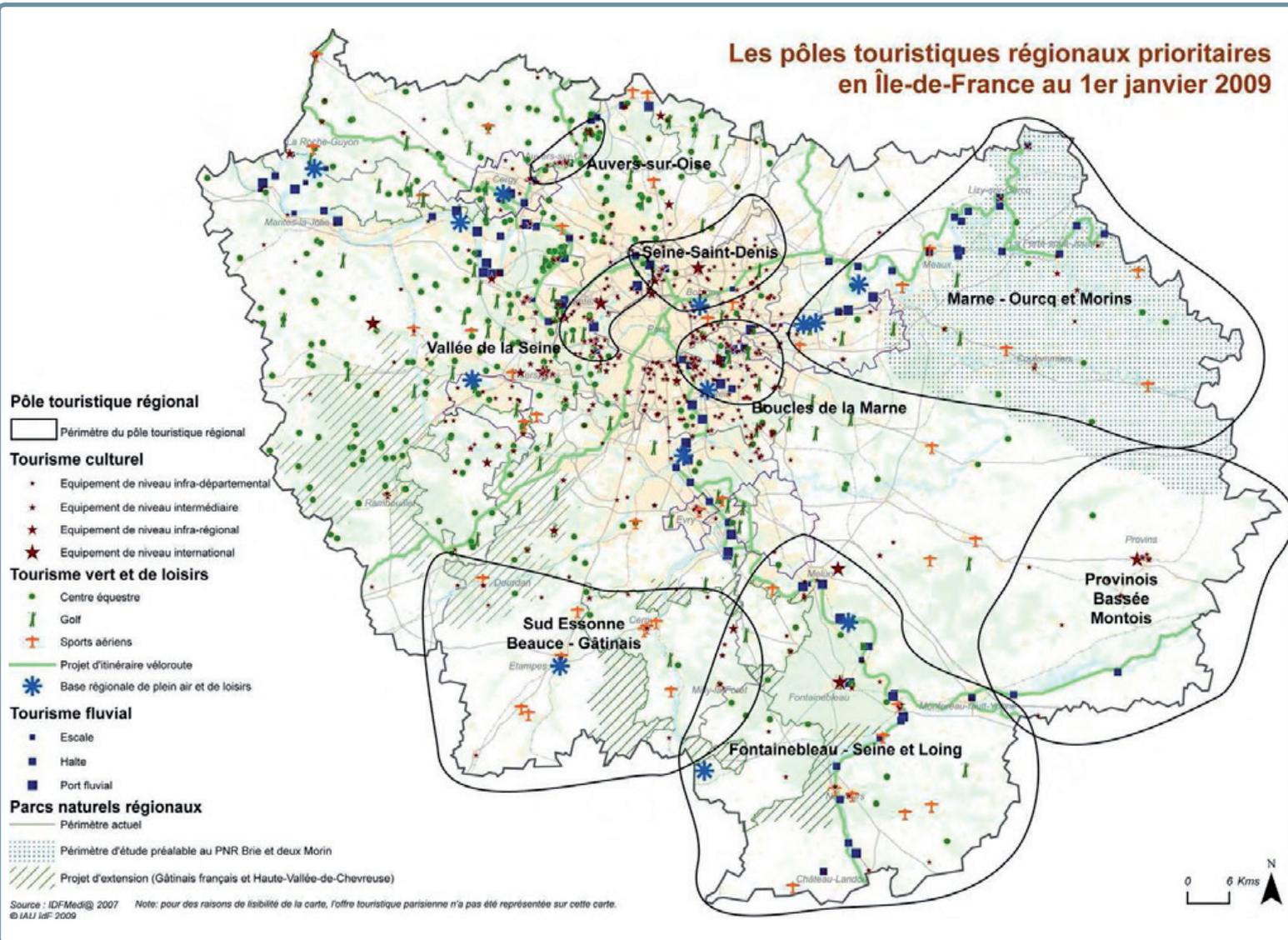
et des zones où se concentrent les retraités français se recoupant largement.

C'est le cas également de l'Île-de-France et ceci s'explique par l'ampleur des consommations effectuées par les touristes étrangers dans la région : l'Île-de-France reçoit à elle seule près du quart des consommations réalisées par les touristes étrangers en France métropolitaine. Ceci constitue d'ailleurs une spécificité puisque, à la différence des autres régions françaises où la majorité des consommations sont effectuées par les touristes français, en Île-de-France, les consommations touristiques reposent presque exclusivement sur la présence des touristes étrangers.

L'Île-de-France constitue aussi un cas particulier en raison de l'ampleur des consommations touristiques effectuées par ses résidents à l'extérieur de leur région de résidence. Celles-ci s'élèvent à plus de 9 milliards d'euros, ce qui signifie que chaque Francilien âgé de 15 ans et plus dépense en moyenne au cours d'une année plus de 1 000 euros hors de l'Île-de-France dans le cadre de ses séjours touristiques. Naturellement, le montant de ces dépenses varie d'un département à l'autre : il est très supérieur dans les Hauts-de-Seine et à Paris et nettement inférieur dans le Val-D'oise ou en Seine-Saint-Denis.

Il est important de vérifier que l'accessibilité en TC est assurée pour les grands territoires touristiques, ce qui n'est pas toujours le cas. Il est également intéressant d'avoir

## Les pôles touristiques régionaux prioritaires en Île-de-France au 1er janvier 2009



en mémoire les pôles touristiques régionaux du Schéma sectoriel.

Il se trouve que l'économie résidentielle et l'économie présentielle peuvent jouer un rôle important dans le développement de certains territoires ; mais ce n'est pas un acquis lié aux ressources touristiques ou à la démographie. Cela se construit tout comme on essaie de le faire dans les démarches de développement local (Voir infra).

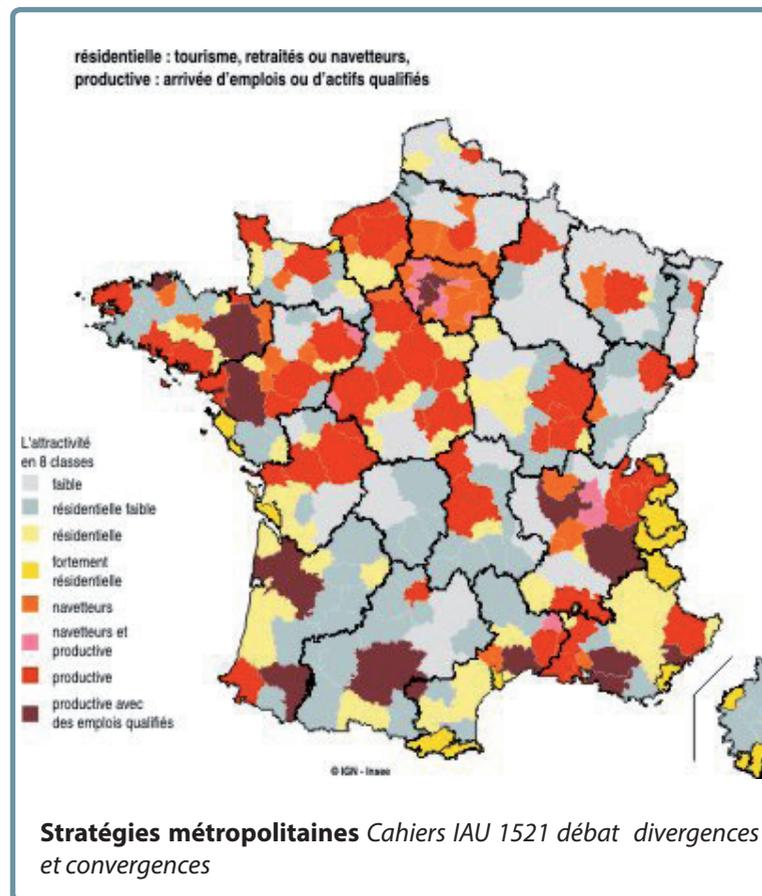
## 4. DÉVELOPPEMENT : UNE DÉFINITION DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'attractivité économique est définie comme la capacité d'un territoire à attirer des ressources spécifiques provenant de l'extérieur. Les contours de l'attractivité économique proposés ici englobent deux aspects complémentaires : un aspect « **productif** » traditionnel et un aspect « **résidentiel** ». Ils définissent ensemble une géographie de l'attractivité des territoires (*carte 3*).

L'**attractivité économique productive** est la capacité d'un territoire à attirer des activités nouvelles et des facteurs de production. Elle est mesurée par l'arrivée d'emplois sur le territoire. On ne retient que ceux créés par des centres de décision extérieurs au territoire. Car pour mesurer l'attractivité, on se limite aux apports exogènes résultant d'une mise en concurrence des territoires. De plus, pour s'affranchir de l'effet « croissance de la population », on se restreint aux créations d'emplois de la sphère non présentielle (définitions). Les emplois qualifiés sont pris en compte, ce sont les facteurs de production pour lesquels les territoires se livrent la plus vive concurrence. Ils possèdent un réel effet d'entraînement sur l'économie locale. Ce sont ici les cadres et les personnels de conception et de recherche du secteur privé. Les emplois du secteur public

sont exclus car leurs logiques de localisation relèvent plutôt de décisions politiques.

L'autre enjeu économique fort pour les territoires est l'**attractivité économique résidentielle** qui consiste à attirer des revenus. Les revenus disponibles localement peuvent être importés à travers la présence, temporaire ou permanente, de certaines personnes. Ces revenus extérieurs constituent un moteur complémentaire du développement économique local lorsqu'ils sont dépensés sur le territoire et qu'ils se transforment en emplois. Avec l'essor de la mobilité, il existe une déconnexion croissante entre lieu de résidence, lieu de travail et lieu de consommation. Ces transferts de revenus interterritoriaux sont de plus en plus fréquents et deviennent localement un enjeu important. Ils proviennent des « navetteurs » qui habitent et travaillent dans deux zones distinctes, des retraités qui viennent habiter sur le territoire, enfin des touristes qui dépensent leur revenu lors de leurs séjours.



**L'hétérogénéité que l'on rencontre quel que soit le processus de développement local étudié, se caractérise peut-être plus spécifiquement dans le cas du développement résidentiel par des questions d'attractivité et de temporalité.** Née de la déconnexion entre lieu de production et lieu de consommation,

l'économie résidentielle décrit l'ensemble des flux de revenus que captent les territoires indépendamment de leur capacité productive. L'intensité de ces flux dépend de l'attractivité résidentielle des territoires et varie dans l'espace comme dans le temps. Ces processus de développement non productif constituent de puissants moteurs de développement territorial à condition que ces revenus soient dépensés localement et qu'ils alimentent le secteur domestique ou la sphère présentielle pour reprendre la terminologie de l'Insee. **Il n'y a donc pas de territoires types, mais des spécialisations variables, aux impacts territoriaux différenciés.**

### **Première problématique : la ou les attractivité(s)**

L'attractivité résidentielle (et touristique) des territoires doit être appréhendée dans sa double dimension : à savoir attirer et retenir les revenus (ou populations qui génèrent ces revenus).

### **Deuxième problématique : la ou les temporalité(s)**

La temporalité ou les temporalités de nos modes de vie sont diverses : saisonnières, au cours du cycle de vie, en journée, les week-ends, etc. Ces temporalités induisent des mobilités et des modes de déplacement distincts. Par

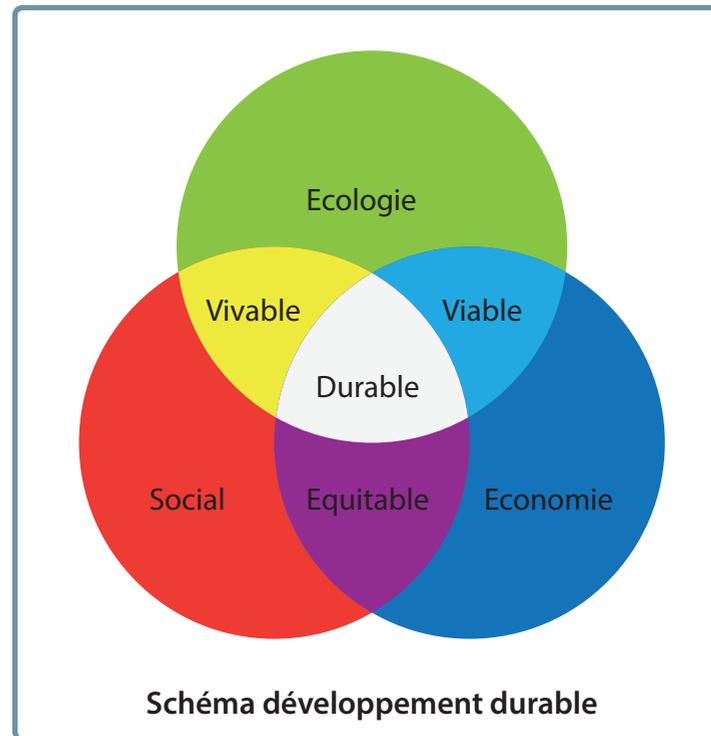
ailleurs, ces temporalités diverses se superposent dans les territoires et sont à l'origine de pratiques et de besoins d'offre de services distincts. Ces différentes temporalités qui marquent nos territoires peuvent être source de conflits – notamment fonciers – entre les touristes et les résidents ; entre les nouveaux venus et les anciens résidents ; entre les générations ; entre les navetteurs et les non-navetteurs etc.

### **Troisième problématique : la ou les interdépendance(s)**

Les processus de développement résidentiel naissent de la circulation des richesses créées dans des territoires distincts de ceux où cette richesse est dépensée. Ces processus sont donc par définition fortement dépendants des processus de création de valeur ajoutée. L'existence (et la pérennisation) des mécanismes résidentiels dépend de celle des mécanismes productifs. Il n'y a donc pas d'opposition à faire entre système productif et système résidentiel, puisqu'ils sont par nature complémentaires tout au moins à l'échelle nationale et internationale. Au niveau local, même si des travaux récents soulignent l'impact positif d'un développement local que l'on pourrait qualifier de productivo-résidentiel, ces deux processus de développement peuvent néanmoins être source de conflits. Il paraît absolument primordial de dépasser ce type de controverse et de partir de l'hypothèse que l'économie productive ne s'oppose pas à l'économie résidentielle.

C'est leur complémentarité et leur fondamentale interdépendance qui peut être le garant d'un développement équilibré des territoires. La question, ou l'enjeu serait alors plutôt de voir comment les territoires qui bénéficient de ces afflux de revenus résidentiels peuvent générer des activités productives notamment :

- grâce à un cadre de vie privilégié qui attire de nouveaux entrepreneurs ;
- grâce à une articulation entre la mobilisation de la ressource territoriale pour un développement à la fois productif endogène et résidentiel et touristique ;
- par la capacité de ces économies résidentielles à générer directement de l'innovation et de la production de richesse.



Mais les espaces d'attractivité ne font pas forcément ville, et cela peut être un enjeu important dans une démarche d'aménagement du territoire

## 5. DÉVELOPPEMENT : LES MOBILITÉS PROFESSIONNELLES ET LES TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS

Un phénomène important à prendre en compte pour les localisations et pour les logements : **la mobilité professionnelle : Les spécificités de l'Île de France (Frédéric Lainé Observatoire Régional Emploi Formation d'Île-de-France)**

Les changements de métiers en général :

- Plus fréquents chez les ouvriers et employés non qualifiés : déficit d'ancrage dans une spécialité professionnelle
- Plus importants quand NTIC utilisées
- Plus rares dans les métiers réglementés (enseignement, santé)
- Plus fréquents en cas de changement d'entreprise, en particulier si ce changement s'accompagne d'une période de non emploi
- Les jeunes changent davantage de métier et les plus âgés sont plus immobiles - > reclassement ou réajustements spécialité de formation – métier en début de vie active
- Les femmes changent moins de métier

En Ile de France :

- *Parmi les individus qui ont changé d'entreprise* : la propension à changer de métier n'est pas plus importante en Île-de-France

- *Parmi les individus qui restent dans la même entreprise*, les changements de métier plus fréquents en Île-de-France : des marchés internes plus développés en liaison avec la présence de très grandes entreprises et des groupes

Les changements de postes :

- On change plus de poste en Île-de-France : cela confirmerait un développement plus important des marchés internes dans la région
- Plus élevés pour les cadres et professions intermédiaires, et dans les métiers commerciaux
- En cas de changement d'entreprise, davantage de déclassement, en particulier en cas d'interruption d'emploi
  - > changement d'entreprise sans interruption d'emploi : risque de déclassement x 3
  - > changement d'entreprise avec interruption d'emploi : risque de déclassement x 8

Ces éléments sont à relier avec les analyses sur le transfert d'établissements

**Les transferts d'établissements franciliens se font essentiellement au sein de la région Auteurs : Laure Omont, Insee Île-de-France, Yves Burfin, CROCIS**

En 2008, 38 000 établissements se sont installés, ont quitté, ou se sont déplacés à l'intérieur de l'Île-de-France. Les transferts internes à la région, voire au sein d'un même département sont les plus nombreux. Les mouvements interrégionaux ne représentent, quant à eux, que 12 % des

transferts impliquant l'Île-de-France.

Les échanges ont lieu principalement avec le bassin parisien et le Sud-est de la France, L'Île-de-France est déficitaire avec la quasi totalité des régions métropolitaines. Les établissements transférés sont de création récente, emploient peu de salariés et sont surtout concentrés dans les services.

### **L'Île-de-France est la région où les transferts internes sont les plus nombreux.**

Ces transferts intra régionaux représentent ainsi 88 % de l'ensemble des transferts impliquant l'Île-de-France. Ils sont nettement plus fréquents dans la région qu'en province, variant de 72 % en Picardie à 87 % en Rhône- Alpes. Les régions pour lesquelles le taux de transferts internes est le plus faible sont celles du bassin parisien (Picardie, Centre, Bourgogne, Haute-Normandie et Champagne-Ardenne) Cela est sans doute lié à leur proximité et aux nombreux transferts avec l'Île-de- France.

Parmi les transferts internes à l'Île-de-France, les trois quarts (soit 24 300) ont lieu à l'intérieur d'un même département. Ces transferts intra départementaux s'effectuent pour 12 600 d'entre eux à Paris. Il existe davantage d'établissements déménageant au sein de la capitale que de transferts impliquant un changement de département francilien.

### **Les transferts internes à l'Île-de-France profitent à la grande couronne.**

L'importance des transferts internes à l'Île-de-France met en évidence le desserrement de l'activité économique du centre de la région vers sa périphérie. En 2008, le solde des transferts entre Paris et la petite couronne est défavorable à la capitale (- 310 établissements). C'était déjà le cas les années précédentes, de façon encore plus accentuée (- 720 établissements en 2005, par exemple). Ce desserrement est également notable entre la petite et la grande couronne, avec un départ net de 350 établissements en 2008.

En conclusion, pour l'instant, on ne peut pas dire que ces migrations d'activités aient un impact majeur sur la localisation des ménages ou sur la délocalisation des établissements ; mais, du fait de la crise, il y a des chances que les phénomènes de mobilité professionnelle vont s'accroître et que le desserrement des entreprises du centre vers la périphérie va s'amplifier (A suivre). Il est probable que, compte tenu des difficultés de logement et de transports, cela constituera un problème sérieux pour l'habitabilité et l'attractivité des territoires franciliens.

## **Analyse qualitative sur les mobilités sociales**

- L'intégration professionnelle d'un individu dépend souvent de sa capacité à se déplacer efficacement de son domicile vers son lieu d'embauche ou de formation.
- Absence de moyens de déplacement, réseaux ou horaires inadaptés, manque d'informations sur les modes de transports alternatifs, beaucoup de ces difficultés du quotidien sont aussi des freins redoutables au marché de l'emploi.
- Travailler sur la question de l'accessibilité sociale des transports, c'est permettre la définition d'offre de transport adaptée aux besoins spécifiques des personnes en insertion professionnelle.

Il est donc primordial de proposer des initiatives visant à déterminer une nouvelle approche des nécessités quotidiennes de mobilité.

## **Quelques idées émises lors des enquêtes**

- Travailler sur la question de l'accessibilité sociale des transports notamment au travers des conseillers en mobilité. Objectif : permettre la définition d'offre de transport adaptée aux besoins spécifiques des personnes en insertion ou en situation de handicap.
- Ouverture de la carte solidarité transports à d'autres

catégories sociales (titulaires de l'AAH...).

- Soutenir et développer les dispositifs d'auto-organisation citoyenne et les rendre visibles pour créer une dynamique de partage et de transfert des bonnes pratiques (notamment au sein du secteur associatif, avec la création d'une plateforme internet).
- S'appuyer en permanence sur les remontées d'informations de la société civile ou des usagers,
- Renforcer la logique de réseaux constitué par les opérateurs de transport, le pôle emploi, les entreprises, les missions locales, et les collectivités. Objectif : segmenter et adapter les modalités de transport aux contraintes spécifiques.